

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2016**

L'an deux mille seize le 4 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de PUGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Jean ROUX.

Date de convocation 28/06/2016

PRESENTS : MM ROUX Jean, DUMONT Michel, COUPAUD Catherine, DUPIELLET Françoise, FUSEAU Michaël, LANNES Jean-Louis, MAGNOL Pierre, DUCOURNAU Nadine, SAURA Michel, GARD Daniel, COVIAUX Christian, Marc DUPERRIN, FAUCHE Mauricette, SANCHEZ Martine, ROUSSEAU Michèle, LE TALLEC Carine, BERGEON Gilles,

ABSENTS EXCUSES : TRILLES Carine qui donne pouvoir à MAGNOL Pierre
HERR Séverine qui donne pouvoir à FUSEAU Mickaël

SECRETAIRE : DUPIELLET Françoise

Monsieur le Maire procède à l'appel et constate que le quorum est atteint, puis demande si le conseil adopte le compte rendu du 06/06/2016.

Adopté à l'unanimité.

TRAVAUX BATIMENTS

M DUMONT fait le point sur les travaux des bâtiments :

AGRANDISSEMENT CANTINE

Les travaux se poursuivent dans les temps et il rappelle que la commission de sécurité passera le 12 juillet. La livraison du self se fera durant les vacances pour une ouverture en septembre.

M DUMONT invite les élus à visiter l'agrandissement, une visite est programmée avec les parents le 31/08 à 18 h.

SANITAIRES MATERNELLE

Les travaux sont bien avancés, une tranchée va être faite pour les évacuations. Reste peinture et sol à finir.

SALLE DES FETES

La porte de secours va être mise en place prochainement.

Et la fenêtre de désenfumage sera installée en septembre

IMMEUBLE EMPIRE

La commission des bâtiments élargie travaille sur le dossier et se réunit régulièrement. Prochaine réunion à nouveau mardi 5 juillet à 9 h.

M GARD indique qu'il a organisé une réunion avec la directrice, M. HOUSSIERE et BMI avant les congés pour le déplacement de la salle des maîtres.

Par ailleurs pour l'espace forain, il a fait chiffrer un compteur provisoire par ENGIE afin d'améliorer et sécuriser les branchements des caravanes. Mme LE TALLEC le remercie au nom du Comité des Fêtes pour le travail réalisé.

Mme DUPIELLET en profite pour donner le compte rendu de la commission scolaire au primaire. L'ancienne salle des maîtres a été sollicitée pour le RASED, il leur sera précisé que cette salle doit être partagée avec la garderie et les TAP.

Le matériel sportif durant les TAP serait mis à rude épreuve et mal rangé. Un matériel propre au TAP a été envisagé.

M FUSEAU rappelle que le matériel est fongible, il faut l'entretenir et savoir transmettre l'autorité.

Le projet éducatif concerne tout le monde.

Le matériel restera commun et chacun veillera à sa bonne utilisation.

La mairie est prête à prévoir un budget pour compléter le matériel existant.

2016/76 -TRAVAUX VOIRIE

M	LANNES	donne le résultat de l'appel d'offres, 6 plis reçus, à savoir
-	MALLET	HT 78 046.31 € TTC 93 655.57 €
-	CMR	HT 56 502.09 € TTC 67 802.50 €
-	EUROVIA	HT 64 292.14 € TTC 77 150.57 €
-	SCREG	HT 65 799.26 € TTC 78 959.11 €
-	ATLANTIC ROUTE	HT 57 559.32 € TTC 69 071.18 €
-	BOUCHER	HT 65 592.85 € TTC 78 711.42 €

Après l'analyse des plis, le maire et la commission d'élus ont retenu CMR, moins-disant pour les travaux de voirie 2016. Le Conseil Municipal autorise le maire à signer le marché le 5 juillet prochain avec un ordre de service au 11 juillet.

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

M ROUX rend compte au conseil de la délibération du 28/06/2016 à la CDC qui à l'unanimité a décidé de ventiler le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, entre la CDC et les communes, en choisissant la répartition dérogatoire libre.

Soit un versement à PUGNAC de 48 931.01 € (contre 43 764 €).

2016/77 -SIGNATURE CONVENTION TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Le Pays de la Haute Gironde a été retenu à l'Appel à Projets national « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Dans le cadre du programme d'action TEPCV, le Pays de la Haute Gironde a lancé un appel à projet pour soutenir les collectivités qui souhaitent réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments (écoles, mairie, gymnase, salle culturelle ...) ou de l'éclairage public.

La commune de PUGNAC a été retenue dans le cadre des économies d'énergie pour son projet concernant les bâtiments communaux suivants :

- Mairie
- Ecoles
- Salle des Fêtes

- Eclairage public

Le montage financier indiqué dans le règlement des appels à projets prévoyait le versement de la subvention par le Pays avec la nécessité pour la commune bénéficiaire de participer à un fond de concours.

Ce montage financier complexe n'est plus envisageable et le Ministère souhaite conventionner et verser directement la subvention aux collectivités bénéficiaires.

La convention que le Pays de la Haute Gironde avait avec le Ministère a donc été modifiée pour intégrer chaque projet retenu et doit être signée par l'ensemble des bénéficiaires.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De l'autoriser à signer l'avenant à la convention avec le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie présent en Annexe.
- De réaliser toutes les démarches nécessaires au versement de la subvention.

2016/78 - PERSONNEL COMMUNAL

ADMINISTRATIF

Vu la nécessité de recruter un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité au secrétariat, le conseil municipal autorise le maire à recruter Mme Christèle AMBLARD à dater du 22/09/2016 qui a posé sa candidature en qualité d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour un poste de 20 h hebdomadaires basé sur l'indice B 340.

2016/79 - ACHAT PARCELLES

Le maire informe le conseil de la mise en vente des parcelles ZL 206 Au Moron pour 1 ha 13 a 70 ca au prix de 6 000 € et de la parcelle ZK 85 à Taconat pour 97 a au prix de 8000 € et indique l'opportunité pour la commune de mettre en valeur la zone du Lac dans le futur, car cet étang sera en vente dès la levée des hypothèques ; ce projet serait un atout touristique pour la commune.

Après un large débat, par 18 pour contre 1 abstention (Mme ROUSSEAU), l'achat de ces parcelles est décidé.

Le conseil charge le maire de faire valoir son droit de préférence auprès de la SAFER, des notaires concernés et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à ces transactions.

2016/80 DM

DIVERS

M. MAGNOL informe le conseil du succès remporté par le spectacle de la chorale de PUGNAC et de MERIGNAC lors de la représentation du 25 juin dernier (150 personnes environ présentes)

Mme SANCHEZ indique que l'ancien lave vaisselle de la cantine municipale a été mis en place à la cantine de la RPA ainsi que le bac de lavage. Techni- cuisine a été très professionnel. Par ailleurs les résidents ont apprécié le feu de ST Jean et la manifestation pour les 40 ans de la RPA où le portrait d'Etienne Lucas a été dévoilé. Chacun a passé un agréable moment.

Nadine DUCOURNAU rend compte de la vente des livres, grand succès soit 585 €.

L'exposition LIRE ET DIRE a de nouveau été une opération réussie.

Mme DUCOURNAU propose suite à l'interdiction des poches plastiques, de commander pour la bibliothèque des sacs en polyester. Accepté à l'unanimité.

Elle rappelle qu'aura lieu un concert de violons à l'église de LAFOSSE le 23/07 prochain.

M LANNES rend compte au conseil du rapport établi par le bureau de contrôle BC Aquitaine sur les équipements sportifs au stade : il s'avère que les buts sur le terrain d'honneur et le terrain annexe ne sont pas conformes et présentent un risque majeur et leur dépose est conseillée.

Aussi, M LANNES donne le montant du devis chez CASAL SPORT, à savoir 2777.82 € TTC pour le remplacement de ces buts.

Le conseil émet un avis favorable puisqu'une action corrective doit être apportée pour éviter tous risques. La dépense est prévue au compte 111.

Il signale que la démolition de la grange de Pascoulon a été réalisée par l'entreprise NORMAND pour remédier à un problème de sécurité, à la satisfaction des riverains et de la municipalité.

M FUSEAU rend compte au conseil des chiffres des taxes 2016 et du nombre de foyers exonérés.

Par ailleurs, il indique que la CDC a édité la bande dessinée « Aux origines des Côtes de Bourg » qui est en vente à la CDC et à l'Office de Tourisme au prix de 11.99 € et propose d'en acheter 4 pour la bibliothèque et les écoles. Le conseil émet un avis favorable et charge le maire de cet achat. Cette BD est un travail d'art et peu de collectivités promeuvent leur patrimoine à travers une BD, c'est un travail de 3 voire 4 ans.

M DUMONT signale également que, suite au contrôle des jeux de la maternelle par la société BC Aquitaine, la structure bois a été interdite par manque de sécurité.

La commission est chargée de ce dossier.

Suite à la demande de Mme DUPIELLET, le conseil décide par 18 voix contre 1 abstention (Gilles BERGEON) de porter à 120 € la participation des exposants pour le prochain Salon du Chocolat qui aura lieu les 3 et 4 décembre prochain.

Mme DUPIELLET signale que le premier vendredi des TAP soit le 2/09 sera organisée la projection d'un film à la salle des fêtes et une présentation des activités et des intervenants aux parents.

Elle indique que le bulletin est en cours d'impression.

Le conseil remercie l'association Arts Créatifs Pugnac pour le don d'ordinateurs destinés à la garderie et la bibliothèque.

M DUPERRIN demande que soit rétabli le passage piéton au chemin de Cassillac. M LANNES chargera le personnel communal de recréer ce passage.

Il rappelle le vide grenier du 24 juillet dans la cour de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.